

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. PAYELLE J. BOUET E.

LOTISSEMENT LES PIERRES PLATES

Une actualisation de l'étude de loi sur l'eau est nécessaire. Le conseil accepte le devis de la société Aménagement Pierres & Eau pour un montant de 5 757.60 euros.

Suite à un entretien, la Police de l'eau donnerait éventuellement un accord pour la viabilisation de 10 lots après actualisation de l'étude loi sur l'eau et si la commune obtient un engagement de l'Agglomération du Choletais pour la construction d'une station d'épuration.

Il faudrait se renseigner s'il est possible de sectionner le marché : à voir avec l'entreprise, la Sous-préfecture, la trésorerie.

VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2017. Le budget communal clôture l'année avec un excédent de 131 031.52 €, le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 45 624.02 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 42 459.28 euros.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 895 419.52 € et en section d'investissement à 831 133.05 €. Les crédits ouverts au budget sont essentiellement consacrés à la construction d'un restaurant scolaire et aux travaux sur le clocher de l'église. Des crédits sont aussi alloués pour les réparations de la chapelle de Pitié liées à la foudre, des travaux de voirie dans l'agglomération, des travaux dans les bâtiments communaux et divers aménagements paysagers et acquisitions. Tous les investissements 2018 sont financés par le biais de subventions et par autofinancement.

Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 447 419.28 € et en section d'investissement à 363 735.99 €. Les crédits ouverts correspondent aux travaux relatifs au dépôt d'un permis modificatif. Deux ventes de terrains sont d'ores et déjà réalisées et la cession de deux parcelles à Maine et Loire Habitat est en cours pour la réalisation de 4 locatifs supplémentaires à destination des personnes âgées ou mobilité réduite.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 410 337.87 € et en section d'investissement à 380 330.26 €. Les crédits ouverts correspondent aux travaux de viabilité.

BATIMENTS

Beffroi de l'église

La Fondation du Patrimoine a déjà collecté 6 460 euros de dons pour l'opération, cette somme sera reversée à la commune après déduction des frais de gestion.

Les travaux sont quasi terminés, il reste l'installation d'une échelle meunière.

Des petits travaux de maçonnerie à l'intérieur du clocher (trous d'anciennes poutres) seront à réaliser par le service technique. Après visite, un devis a été demandé à l'entreprise Cottenceau pour des travaux sur le clocher à l'extérieur (pierres qui s'effritent).

Chapelle de Pitié

L'expert de l'assureur est venu constater les dégâts. Sur les travaux d'électricité et de couverture, il sera appliqué de la vétusté. Le dédommagement a été chiffré à 14 268.97 euros. Le conseil valide les devis des entreprises Marchand et Da Silva. Des travaux ont été supprimés sur le devis Da Silva, en doublon avec l'entreprise Marchand.

Salle multisports

La porte de la salle annexe est réparée, l'entreprise Glasgow de Cholet est intervenue pour le changement du vitrage et réparation des gonds.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire et Michel Chauveau ont rencontré le Cabinet Archidéa. Lors de cette rencontre, ils ont fait part des souhaits de la municipalité sur ce projet et abordé le montant de ces honoraires.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Environnement

De nouvelles consignes de tri seront mises en place à compter de juin 2018 à savoir pots de yaourt, films plastiques, barquettes... seront à déposer dans la poubelle jaune.

Convention mutualisation des services avec l'Agglomération du Choletais

La commune valide la prolongation de la convention de mise à disposition des services de la commune au profit de l'Agglomération du Choletais pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 dans les domaines de l'assainissement collectif et de la voirie d'intérêt communautaire.

Convention contrôle mobilier sportif et des aires de jeux

Le conseil municipal a validé le projet de convention de regroupement de commande relative au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux avec l'agglomération du choletais dans le but de faciliter la passation et le suivi du marché et de permettre d'éventuelles économies d'échelle.

Elagage des voies communales

L'entreprise Sourisseau de La Petite Boissière n'a toujours pas déposé d'offre. Michel Chiron a contacté Gaultier des Cerqueux Sous-Passavant. Ce dernier a fait une offre mais une précision lui sera demandée sur le nombre de kilomètres retenus.

Sentiers pédestres

Suite à une rencontre, chaque commune devra déterminer les sentiers de compétences agglomération. Les circuits « poussettes » deviendront éventuellement de compétences commune : faible kilomètre et souvent en agglomération.

Le panneau en départ de sentier, refait par l'agglomération du choletais, est erroné : manque des informations sur le nombre de kilomètres et la durée.

Voirie

L'entreprise Charrier a réalisé du curage de fossés dans le secteur de la Fredonnière ; la terre a été directement évacuée par l'entreprise.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE 2018

Le conseil décide d'attribuer aux deux gardiens de l'église une indemnité de 220 euros chacun.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux cette année. Toutefois il rappelle que les bases d'imposition augmentent de 1.2%.

LOYER ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2017/2018

Le loyer est fixé à la somme de 2 642 euros pour l'année scolaire en cours, somme revalorisée chaque année suivant l'indice de coût de la construction.

PRESENCE BOC'AGE

Des appels à projet ont été déposés auprès de la Fondation de France et Conférence des financeurs. Ces demandes sont réalisées pour trouver des cofinanceurs pour poursuivre l'activité de ce service.

DIVERS

Ecole François Denéchère

L'équipe éducative a informé la municipalité qu'elle restait à la semaine de 4.5 jours à la rentrée prochaine.

Service technique

Monsieur le Maire recherche actuellement une formation de menuisier pour Christophe Mareau.

Le stage d'Axel Bucquet n'est pas reconduit.

Sinon la commune recherche une personne pour la période mai-juin pour aider Arnaud Le Foll aux espaces verts.

Sentiers pédestres

Un courrier sera envoyé pour les dégradations constatées sur le chemin entre le Toucheroux et la Gervaiserie à l'exploitant agricole, usager du chemin.

Jardins partagés

Les terrains sont trop humides pour le dépôt de terre et l'installation des bacs. Ces travaux seront réalisés dès que le temps le permettra.

PLUi-H

Une réunion est programmée demain, 29 mars à la Plaine en présence d'agriculteurs et des conseillers municipaux.

Matériel service technique

Sur le tracteur kubota ST30 (1999), de grosses réparations ont été réalisées depuis le début d'année. Il serait souhaitable de commencer à prospecter pour une éventuelle acquisition en 2019.

Prochaines réunions :

Mercredi 25 avril 2018 – Mercredi 30 mai 2018